



Numéricable, coupure de la réception tv

Par lauri, le **22/02/2010** à **21:26**

Bonjour,

Depuis une semaine, Numéricable a coupé la transmission des chaînes TV.
Nous avons un package comprenant TV, Téléphone illimité et Internet.

Sans avoir eu de courriers, d'informations Numéricable a arrêté la transmission des chaînes ;
et ceci car ils changent leur signal analogique en numérique.

Afin de retrouver les chaînes nous sommes donc dans l'obligation d'acheter un adaptateur.

Enfin, ils ont modifié notre contrat (suppression de la réception TV) sans nous avoir consulté.

Je trouve cela inadmissible qu'ils peuvent se permettre de faire des modifications contractuelles sans nous avoir consulté ; et nous obliger à faire l'achat d'un décodeur pour réceptionner le service que nous payions dans notre package.

Veuillez m'indiquer quels sont mes droits de consommateurs et quelles sont les mesures à prendre pour faire face à cette injustice.

En vous remerciant,